

Vendredi, 9 juin 2017

10 ans du Réseau des parcs suisses

Les parcs suisses, un modèle de réussite en plein essor

Binn (VS). Les parcs suisses fêtent leurs 10 ans d'existence : depuis 2007, en Suisse, 14 parcs naturels régionaux et un parc naturel périurbain ont vu le jour. A ceux-ci s'ajoutent un parc national, un parc naturel régional et un parc naturel périurbain en création. Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 9 juin dans le Parc naturel de la vallée de Binn, les parcs ont effectué une rétrospective de leurs succès et ont également esquissé des visions d'avenir.

Le développement des parcs suisses est une histoire à succès : au cours des dix dernières années, 14 parcs naturels régionaux d'importance nationale ainsi que le Wildnispark Zürich Sihlwald, parc naturel périurbain, ont vu le jour. Lors de la fête du jubilé le vendredi 9 juin dans le Parc naturel de la vallée de Binn, Jean-Michel Cina, président d'honneur du Réseau des parcs suisses et ancien Conseiller national PDC et Conseiller d'Etat, a dit : « L'histoire à succès des parcs suisses n'est pas l'histoire de l'idée nationale des parcs en Suisse, mais bien l'histoire de la réussite de chaque projet de parc ».

C'est en 2017 que la révision de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage a rendu possible cette dynamique. A cela vient s'ajouter le Parc National Suisse bien établi, puisqu'il est ancré dans l'« ancienne » Loi sur le parc national de 1914. Aujourd'hui, 16 parcs se trouvent en phase de gestion, trois sont en phase de création : dans le Canton de Vaud, la population a lancé le projet du Parc naturel périurbain du Jorat et au Tessin le Projet Parc National du Locarnese. Par ailleurs, l'hiver dernier, 15 communes ont voté en faveur du Parc naturel Schaffhouse qui entrera en phase de gestion en 2018. Il existe également de nouvelles perspectives pour la conception d'autres parcs naturels régionaux, comme dans l'Oberland zurichois et dans la région transfrontalière entre l'Allemagne, la France et la Suisse du Rätikon en Suisse orientale.

La préservation de la nature et de la culture marche main dans la main avec la promotion économique

Les 19 parcs se distinguent par des paysages intacts et d'une grande beauté qui offrent un abri à une faune et une flore variées. Ils disposent également d'un riche patrimoine culturel et bâti. Ils démontrent de ce fait qu'il est possible d'associer la protection de la nature et de l'environnement, la conservation de valeurs culturelles ainsi que la promotion de l'économie régionale. En outre, les parcs s'engagent dans d'importantes tâches d'éducation et de sensibilisation. Ci-dessous, quelques exemples de réalisations concrètes :

- Des producteurs de fruits du Parc du Jura argovien fabriquent du vinaigre de fruits à base d'arbres à hautes tiges. Ils génèrent ainsi un produit unique qui assure leur subsistance. Parallèlement, les arbres fruitiers à hautes tiges offrent un habitat pour les oiseaux et les insectes. Le vinaigre est certifié par le label des produits « Parcs suisses », qui, d'une part, impose de hautes exigences concernant la durabilité et, d'autre part, aide à ouvrir de nouveaux canaux de vente. Ainsi, le « Bründler-Essig » est aujourd'hui disponible à la vente dans 64 filiales de Coop.
- Le Parc naturel Diemtigtal met à disposition avec son « Ecole à l'alpage » une offre d'éducation à l'environnement liées à la nature et à la culture, grâce à laquelle les écoles peuvent découvrir l'habitat sensible des alpages, rassembler des expériences pratiques et entrer en contact avec la

population locale. La « Volkswirtschaft Berner Oberland » a distingué l'offre de l'année 2015 avec le prix de l'innovation pour l'agriculture de montagne.

- Depuis 2016, le Réseau des parcs suisses, l'Association transports et environnement (ATE), l'Association grisonne pour la protection des oiseaux ainsi que les Chemins de fer rhétiques et CarPostal s'engagent ensemble sous l'égide de la coopération « Destination Nature » pour une mobilité durable et un tourisme doux dans les parcs des Grisons. « Destination Nature » œuvre pour que les visiteurs du Parc National Suisse, du Parc Ela, du Parc naturel Beverin, de la Biosfera Val Müstair et du site du patrimoine mondial de l'UNESCO Tektonikarena Sardona les parcourent dans le respect de l'environnement avec les transports publics régionaux.

Un principe de légitimité démocratique

Une caractéristique essentielle de la politique des parcs suisses est la légitimation démocratique : les parcs ne sont pas décrétés par la Confédération ou les Cantons, au contraire, c'est la population locale qui initie, développe et approuve le projet par les urnes. Ainsi, les parcs sont créateurs d'identité. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) examine la charte des parcs et donne le feu vert pour la mise en œuvre, ce qui garantit ainsi la qualité du parc. Toutefois, la démarche démocratique signifie aussi que les projets de parcs peuvent échouer. Dans le cadre de certains projets, seul l'idée en elle-même a perduré. En effet, quelques parcs potentiels ont échoué dans les urnes. L'exemple le plus récent est le Projet Parc National Adula que la population des communes participantes des Grisons et du Tessin a refusé en automne 2016.

Défis pour les nouveaux parcs nationaux

L'année prochaine, la population habitant huit communes votera au sujet du Parc National du Locarnese. Ce parc jouit d'ores et déjà d'une grande notoriété à l'échelle nationale. Sa directrice, Samantha Bourgoïn, disait lors de la table ronde organisée dans le cadre du jubilé, qu'un parc national représente un plus tous les parcs en Suisse et qu'il est aussi important de prendre en compte les préoccupations de la population locale. Les responsables du projet ont confiance de voir aboutir le parc. Comme l'a affirmé Andrea Hämmerle, ancien président de la Commission fédérale du parc national et ancien Conseiller d'Etat PS aux Grisons, le Parc National Suisse, qui a été fondé il y a plus de 100 ans et dont le niveau de protection de la nature est nettement plus élevé que les nouveaux parcs nationaux, montre clairement l'apport d'un parc à une région.

Forces et potentiel des parcs

Lors de son exposé d'introduction, l'experte française en durabilité Isabelle Delannoy s'est servi du modèle avant-gardiste de l'économie circulaire pour souligner l'importance des régions « parc ». Elle a ajouté que les parcs sont des lieux idéaux pour développer des systèmes de durabilité, car ils mettent en lien des différents acteurs au niveau local et sont aptes à promouvoir l'innovation. Viola Amherd, Conseillère nationale PDC valaisanne et présidente du Parc naturel de la vallée de Binn, soulignait que les prestations fournies par les parcs sont nombreuses mais que leur potentiel est encore grand ; comme par exemple dans les domaines de la gastronomie et de l'hôtellerie. Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne, a ajouté que la collaboration d'acteurs différents à l'échelle locale est parfois plus porteuse de réussite qu'à l'échelle nationale, où il serait par exemple à peine pensable de réunir l'agriculture avec le tourisme. Mais dans de nombreuses régions, ces domaines travaillent étroitement ensemble. « Les parcs jouent un rôle de coordination, font circuler les expériences faites et représentent ainsi un exemple à suivre ».

Contact : Stefan Müller-Altermatt, Président du Réseau des parcs suisses et Conseiller national : 076 332 15 26